

Auteurs

Moussa Alassane Sanogo, Abdelfattah Nefisa Hassan

Corruption au Mali : quels engagements citoyens (jeunes) pour plus de transparence et de redevabilité ?

*Université d'été 2 - Du 08 au 11 Décembre 2025
à Bamako et Ségou*

Imprint

Editeur

Friedrich-Ebert-Stiftung
Faso Kanu
BP. 428 Bamako - Mali
Tel. +223 44 90 60 30 - 44 90 60 29
E-Mail: info@fes-mali.org
Site web : [↗ www.mali.fes.de](http://www.mali.fes.de)

Département d'édition

Département Afrique

Responsables

Svenja BODE, Représentante Résidente
Gaoussou DAGNOKO, Coordinateur de Projet

Contact

Svenja BODE
Svenja.Bode@fes.de

Design/Layout

Abdoul Malick ALMAIMOUNE

Conception de la première page

Abdoul Malick ALMAIMOUNE

Impression et production

Les opinions exprimées dans cette publication ne sont pas nécessairement celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES). L'utilisation commerciale des médias publiés par la FES n'est pas autorisée sans le consentement écrit de la FES. Les publications de la FES ne peuvent pas être utilisées à des fins de campagne électorale.

Février 2026

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Mali, 2026

ISBN 978-99952-75-55-6

D'autres publications de la Friedrich-Ebert-Stiftung sont disponibles ici : [↗ www.fes.de/publikationen](http://www.fes.de/publikationen)

Auteurs

Moussa Alassane Sanogo, Abdelfattah Nefisa Hassan

Corruption au Mali : Quels engagements citoyens (jeunes) pour plus de transparence et de redevabilité ?

Université d'été 2 - Du 08 au 11 décembre 2025

à Bamako et Ségou

Sommaire

Liste des abréviations	3
Liste des figures	4
Rapport de synthèse	5
1. Résumé synthétique des panels	7
Panel 1 : Analyse macroéconomique de la corruption ainsi que son impact sur la croissance économique au Mali	7
Panel 2 : Corruption et santé	11
Panel 3 : Corruption et marchés publics au Mali	13
Panel 4 : Jeunesse contre corruption	15
Panel 5 : Corruption et société	17
Panel 6 : Corruption et collectivités territoriales	20
Panel 7 : Structures de lutte contre la corruption (entre efficacités et reproches)	22
Panel 8 : Corruption et Ressources minières	23
Panel 9 : Liens entre Corruption et Gestion des finances publiques	25
2. Quelques résultats de l'université d'été 2	27
3. Synthèse générale et perspectives	28
4. Recommandations fortes et transversales	29
5. Conclusion de la synthèse du rapport	30
6. Engagements des participants à l'université d'été 2025	31
7. Cérémonie de clôture	32
8. L'université d'été 2 en images	33

Liste des abréviations

AGEFAU	Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel
ANRMP-RCI	Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics
ANTIM	Agence Nationale de Télémedecine et d'Informatique Médicale
ARMDS	Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
BVG	Bureau du Vérificateur Général
CAISFF	Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Financiers et Fiscaux
CASCA	Cellule d'Appui aux Structure de Contrôle de l'Administration
CCE	Comités Consultatifs d'Éthique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement et d'Information Financière
CERM	Centre d'Etudes et de Réflexion au Mali
CGSP	Contrôle Général des Services Publics
CICA	Clubs d'intégrités et de citoyennetés actives
CNJ	Conseil national de la Jeunesse
CNPM	Conseil National du Patronat du Mali
CNSC	Conseil National de la Société Civile
CREI	Cour de répression de l'enrichissement illicite
CSSE	Service de Certification et de Signature Électronique
CTDEC	Le Centre de Traitement des Données de l'Etat Civil
DGD	Direction Générale des Douanes
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DGI	Direction Générale des Impôts
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DNPDP	Direction Nationale de la Planification et du Développement
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
ENA	Ecole Nationale d'Administration (ENA)
FES	Friedrich-Ebert-Stiftung
GAFI	Groupe d'Action Financière
GIABA	Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
IDE	Investissements Directs Étrangers
ITIE-Mali	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Mali
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MJDH	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
MP	Marchés Publics
OCLEI	Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite
OFNAC	Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption
OGP	Partenariat pour un Gouvernement Ouvert
ONRAC	Office National de Recouvrement des Avoirs Criminels
ORTM	Office de Radiotélévision du Mali
OSC	Organisation de la Société Civile
OSEP	Observatoire des Services Publics
PAGEF	Projet d'Appui à la Gestion Économique et Financière
PROLAC-GFP	Projet de Lutte contre la Corruption et pour la bonne Gestion des Finances Publiques
RAMLCDF	Réseau des Associations Maliennes de lutte contre la corruption et la délinquance financière
SIGD-PRED	Système Intégrée de Gestion des Dépenses -PRED
SMTD	Société Malienne de Transmission et de Diffusion
TDRL	Taxe pour le Développement Régional et Local

Liste des figures

Les chiffres contenus dans les figures sont exprimés en pourcentage.

Fig. 1 Tranche d'âge des participants	27
Fig. 2 Profil des participants	27
Fig. 3 Appréciation des participants de la qualité des exposés	27

Crédits photo

Page 33 : PROLAC-GFP

Rapport de synthèse

Résumé et Recommandations

L'université d'été est un espace pour apprendre, débattre et agir.

Le présent rapport de synthèse de la deuxième édition de l'Université d'été du PROLAC-GFP s'articule autour d'un bref aperçu de l'activité suivi des recommandations, d'un résumé synthétique des panels, des résultats obtenus et des recommandations issues des travaux.

Du 08 au 11 décembre 2025, s'est tenue au Mémorial Modibo Keita à Bamako et en parallèle à Ségou, la deuxième édition de l'Université d'été dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Lutte contre la Corruption et de la Bonne Gestion des Finances Publiques (PROLAC-GFP). Cette édition a réuni des experts nationaux, des représentants des structures de lutte contre la corruption, des organisations de la société civile, des artistes engagés, ainsi que des étudiant.e.s, élèves-fonctionnaires et jeunes leaders associatifs.

Financée par l'Union européenne et mise en œuvre par la Friedrich Ebert Stiftung (FES) en partenariat avec le Centre d'Études et de Réflexion au Mali (CERM), l'Université d'été 2025 s'inscrit dans la continuité de la première édition tenue en 2024. Alors que la première édition abordait les aspects généraux de la corruption, cette deuxième édition a mis l'accent sur les secteurs les plus exposés à la corruption, tout en explorant des pistes d'actions concrètes et des engagements citoyens, notamment des jeunes, pour plus de transparence et de redevabilité.

Organisée sur quatre (04) jours, l'Université d'été a constitué comme un espace intensif d'apprentissage, d'échanges, d'interactions et de réseautage. Les travaux se sont articulés autour de neuf (09) panels thématiques, enrichis par la contribution de seize (16) experts, des interventions artistiques, des side events participatifs et des résolutions collectives. Les activités ont permis :

- Le renforcement des capacités des jeunes sur les enjeux de la lutte contre la corruption, de la transparence et de la redevabilité ;
- La sensibilisation ciblée sur les secteurs clés affectés par la corruption, notamment la santé, les marchés publics, les collectivités territoriales, les ressources minières et la gestion des finances publiques ;

- La promotion de l'engagement citoyen des jeunes dans la prévention, la dénonciation et le contrôle des actes de corruption ;
- Le partage d'expériences et de bonnes pratiques nationales en matière de lutte contre la corruption ;
- La création et la consolidation d'un réseau citoyen, universitaire et professionnel engagé contre la corruption ;
- L'utilisation de l'art et de la culture comme outils de sensibilisation et d'éveil citoyen ;
- La formulation de recommandations concrètes issues des échanges entre participants, experts et acteurs institutionnels.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une conférence inaugurale (Keynote) présentée par le Secrétaire général de l'OCLEI, M. Djibril Soumbounou sur le thème : « Construire une approche inclusive (jeunes, citoyens...) autour des stratégies et initiatives de lutte contre la corruption », mettant en évidence la nécessité d'une implication active de la jeunesse et des citoyens dans les mécanismes de prévention et de contrôle de la corruption.

A la suite de cette conférence inaugurale, les différents panels ont permis d'analyser :

- L'impact macroéconomique de la corruption sur la croissance ;
- La persistance de la corruption dans le secteur de la santé ;
- Les pratiques corruptives dans les marchés publics ;
- Le rôle de la jeunesse et de la société civile ;
- Les liens entre corruption, crises sociales, genre et sécurité ;
- La gouvernance des collectivités territoriales ;
- L'efficacité et les limites des structures de lutte contre la corruption ;
- La gouvernance des ressources minières ;
- Les interactions entre corruption et gestion des finances publiques.

Les side events participatifs ont favorisé une approche pratique à travers des études de cas, des simulations de dénonciation et l'identification d'actions concrètes que les jeunes peuvent entreprendre dans leurs milieux respectifs.

Recommandations formulées par les participants

À l'issue des travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes pour renforcer l'efficacité de la lutte contre la corruption :

1. Renforcer l'éducation citoyenne et civique axée sur les valeurs d'intégrité, de probité et de redevabilité ;
2. Promouvoir une culture de patriotisme et de responsabilité citoyenne, notamment chez les jeunes ;
3. Renforcer les mécanismes légaux et institutionnels de protection des dénonciateurs et des lanceurs d'alerte ;
4. Encourager l'exemplarité et l'éthique professionnelle, en particulier dans le secteur de la justice et de l'administration publique ;
5. Multiplier les formations spécialisées et sectorielles sur la lutte contre la corruption ;
6. Élargir ce type d'initiatives à d'autres couches sociales et aux régions ;

7. Dynamiser et pérenniser le réseau citoyen, universitaire et professionnel issu de l'Université d'été ;
8. Renforcer les mécanismes d'évaluation, de suivi et de reconnaissance des participants ;
9. Impliquer davantage les organisations de la société civile et les médias dans la sensibilisation et la vulgarisation ;
10. Favoriser l'organisation de forums régionaux pour une lutte décentralisée contre la corruption.

Recommandations pour le suivi des actions

1. Accompagner le réseau des participants afin qu'il soit structuré, dynamique et opérationnel dans la documentation, l'alerte et la dénonciation des actes de corruption ;
2. Appuyer les actions de plaidoyer citoyen, notamment en faveur des réformes institutionnelles, de la transparence budgétaire et du contrôle citoyen des finances publiques ;
3. Encourager la participation des jeunes aux processus de conception, d'exécution et de contrôle des politiques publiques.

1. Résumé synthétique des panels

Panel 1 : Analyse macroéconomique de la corruption ainsi que son impact sur la croissance économique au Mali



Thème 1 : Analyse macroéconomique de la corruption

Amadou Kouyaté

Synthèse des échanges

L'intervention de M. Amadou Kouyaté a mis en lumière les effets systémiques et macroéconomiques de la corruption sur l'économie malienne. La corruption y est décrite comme un phénomène structurel, largement reconnu par les citoyens, et dont la persistance traduit les insuffisances des politiques publiques successives en matière de prévention et de répression.

La corruption affecte directement le niveau de production nationale, qui fonctionne au ralenti dans un environnement économique marqué par l'incertitude, l'inefficacité administrative et la perte de confiance des acteurs économiques. Cette situation entretient la pauvreté, qui alimente à son tour la petite corruption quotidienne. Toutefois, il a été souligné que la grande corruption est à l'origine de la petite corruption, en créant un climat de tolérance et d'impunité.

Impacts économiques majeurs de la corruption

Baisse de l'investissement privé

Les investisseurs nationaux et étrangers manifestent une forte aversion pour les environnements instables et fortement corrompus. La concurrence déloyale, favorisée par la corruption, décourage l'investissement productif et fragilise les entreprises respectueuses des règles. L'exemple de l'usine de plastique du feu Sada Sy illustre les effets négatifs de la corruption et la survie des unités industrielles locales.

Pertes financières importantes pour l'État

Selon le rapport du Bureau du Vérificateur Général (BVG, 2022), la corruption et les violations des procédures engendrent des pertes de plusieurs centaines de milliards de FCFA pour les finances publiques. A titre illustratif ? AGER-OUTE n'aurait pas reversé environ 310 millions de FCFA à l'Etat entre 2018 et 2020, constituant un manque à gagner pour le trésor public.

Corruption administrative et judiciaire sans vol direct

L'intervenant a attiré l'attention sur une forme de corruption dite « sans vol », mais tout aussi préjudiciable :

- Paiements exigés sans quittance officielle pour l'accès à des services publics ;
- Double facturation des usagers, notamment dans le système judiciaire ;
- Pratiques abusives dans la délivrance de documents administratifs (ex. carte d'identité facturée entre 5 000 et 10 000 FCFA, alors que le tarif légal est de 1 500 FCFA).

Ces pratiques qui constituent une exploitation directe des citoyens, affaiblissent la crédibilité de l'État et accentuent la pauvreté.

Corruption et politiques publiques

Trois dimensions majeures ont été mises en avant :

- Corruption et régulation économique : L'existence de pratiques de corruption législative fausse les règles du marché et favorise des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.
- Insuffisance des sanctions : l'absence de sanctions effectives et dissuasives, notamment dans la fonction publique, contribue à la banalisation de la corruption ;
- Faible transparence institutionnelle : le manque de publication et d'accessibilité de documents clés, notamment les déclarations de biens des responsables publics, limite le contrôle citoyen.

Recommandations

- Appliquer des sanctions exemplaires et effectives dans la fonction publique en cas de corruption avérée ;
- Rendre publiques les déclarations de biens des hauts responsables, notamment celles déposées auprès de la Cour suprême ;
- Renforcer les mécanismes de régulation économique pour lutter contre la corruption législative ;
- Promouvoir des politiques de redistribution des richesses et des revenus (aides sociales, logement, soutien à l'industrialisation locale) afin de réduire les facteurs socio-économiques favorisant la corruption ;
- Encourager la relocalisation industrielle et la production nationale, à l'image de l'expérience de l'usine Sada Diallo (années 1990), comme levier de croissance inclusive.



Thème 2 : Impact de la corruption sur la croissance économique

Dr Lassana Touré

Synthèse des échanges

L'intervention du Dr Lassana Touré a porté sur les mécanismes par lesquels la corruption freine la croissance économique, en mettant en perspective les approches théoriques et les réalités empiriques, notamment dans les pays d'Afrique subsaharienne et au Mali.

La corruption a été présentée comme l'un des principaux obstacles structurels au développement en Afrique subsaharienne, avec un coût économique estimé à l'équivalent de plusieurs points du PIB mondial. Elle engendre une baisse de la compétitivité des économies, une détérioration du climat des affaires et une allocation inefficace des ressources publiques.

Corruption, institutions et performance économique

S'appuyant sur les travaux de Douglass North (1990), l'intervenant a rappelé que la corruption :

- Accroît l'incertitude économique ;
- Renchérit le coût des procédures administratives ;
- Ralentit la prise de décision et l'exécution des politiques publiques.

Si certaines théories anciennes, telles que l'approche dite du « grease the wheels » (Leff, 1964 ; Huntington, 1968), suggéraient que la corruption pouvait, dans certains contextes institutionnels faibles, « fluidifier » les rouages administratifs, Dr Touré a souligné les limites et les dangers de cette lecture. En pratique, une fois qu'un agent public constate que la corruption lui rapporte davantage que son salaire légal, il devient lui-même un obstacle à l'efficacité administrative, créant volontairement des lenteurs pour en tirer un avantage personnel.

Relation entre corruption et croissance : le cas du Mali

- L'intervenant a évoqué l'existence d'une relation non linéaire (en U inversé) entre corruption et croissance économique.
- En dessous d'un certain seuil, les effets négatifs peuvent sembler limités ;

- Au-delà de ce seuil, comme c'est actuellement le cas au Mali, la corruption freine fortement la croissance économique.

Cette dynamique dépend étroitement de la qualité du système institutionnel, qui conditionne l'impact réel de la corruption sur l'économie. À cet égard, le Mali se classe 135^e sur 180 pays selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC/CPI), traduisant un niveau élevé de corruption perçue et un déficit de confiance institutionnelle.

Effets sur l'investissement et les finances publiques

- Découragement de l'investissement étranger : la corruption constitue un facteur dissuasif majeur pour les investisseurs étrangers qui privilégient les environnements transparentes et prévisibles ;
- Dégradation de la gouvernance budgétaire : Il a été observé qu'au Mali, les périodes de hausse des dépenses publiques coïncident souvent avec une baisse de l'indice de perception de la corruption, suggérant une faible efficacité de la dépense publique et une captation des ressources ;
- Détérioration des institutions et baisse de l'investissement : La corruption affaiblit les institutions, réduit leur crédibilité et entraîne une baisse durable de l'investissement productif.

Comparaison internationale et leçons de l'Asie

Une réflexion comparative a été engagée autour de la question : « pourquoi l'Asie a-t-elle réussi là où l'Afrique est restée à la traîne, alors qu'elles ont démarré à des niveaux comparables ? »

Selon l'intervenant, la réponse réside notamment dans :

- L'investissement massif dans l'éducation et la qualification ;
- La discipline institutionnelle ;
- La mise en œuvre effective des politiques publiques, au-delà de leur simple adoption ;
- Une meilleure coordination de l'action publique et des mécanismes de contrôle.

Recommandations

- Améliorer durablement la gouvernance publique, considérée comme le levier le plus solide de la lutte contre la corruption ;
 - Renforcer la transparence budgétaire et le contrôle de l'exécution des dépenses publiques ;
 - Accélérer la digitalisation des procédures administratives
- pour réduire les interactions discrétionnaires ;
- Professionnaliser l'administration publique par la formation, l'éthique et la méritocratie ;
 - Garantir l'indépendance effective des institutions de contrôle et de justice.

Panel 2 : Corruption et santé



Thème 1 : Persistance de la corruption dans le domaine de la santé

Dr Seybou Cissé

Synthèse des échanges

L'intervention du Dr Seybou Cissé a mis en évidence la persistance et la banalisation de la corruption dans le secteur de la santé, en soulignant ses effets dévastateurs sur la qualité des soins, l'accès équitable aux services de santé et la confiance des populations. Selon l'intervenant, la lutte contre la corruption dans le secteur sanitaire doit s'appuyer sur une gouvernance fondée sur le travail, l'éthique et la responsabilité professionnelle.

Il a insisté sur la nécessité d'un réarmement moral au sein des structures de santé, considérant que la corruption constitue non seulement une infraction, mais aussi une atteinte grave aux valeurs fondamentales du service public et à la dignité humaine.

L'intervenant a particulièrement dénoncé la situation des femmes enceintes, qui se voient réclamer des frais illégaux pour l'accouchement. Cette pratique exclut les plus vulnérables et conduit certaines femmes à accoucher à domicile, au péril de leur vie et de celle de l'enfant, contribuant ainsi à des soins bâclés et à une hausse des risques sanitaires.

Recommandations

L'intervenant a proposé plusieurs leviers d'action pour lutter efficacement contre la corruption dans le secteur de la santé :

- Former et sensibiliser les jeunes, les acteurs de la société civile et les usagers sur leurs droits, ainsi que sur les risques et les dangers de la corruption ;
- Promouvoir une culture d'intégrité, d'éthique et de responsabilité à tous les niveaux du système de santé ;
- Améliorer les conditions de travail et les salaires du personnel de santé afin de réduire les incitations à la fraude ;
- Considérer la lutte contre la corruption comme un investissement stratégique dans la santé publique, et non comme un coût.



Thème 2 : Éthique et déontologie pour contrer la corruption dans le domaine de la santé

Dr Lasséni Konaté

Synthèse des échanges

L'intervention du Dr Lasséni Konaté s'est focalisée sur la dimension éthique et déontologique de la lutte contre la corruption dans les établissements hospitaliers publics. À travers son expérience professionnelle, il a décrit un environnement de travail délétère, caractérisé par une faillite morale qui conduit inévitablement à une faillite financière des structures sanitaires.

Selon l'intervenant, lorsque l'éthique professionnelle s'effondre, les règles de gestion deviennent inopérantes et le fonctionnement normal des établissements de santé est gravement compromis.

Dysfonctionnements éthiques et pertes financières

Plusieurs pratiques préoccupantes ont été mises en évidence :

- Faible niveau de recettes issues des prestations de services, compromettant l'autonomie financière des hôpitaux publics et les rendant dépendants de ressources instables ;
- Grèves et "sitting" perturbant la continuité du service public de santé, parfois accompagnés :
- D'entraves à la liberté du travail ;
- De détournement de patients vers des cliniques privées, au détriment des hôpitaux publics et des usagers les plus modestes.

Ces pratiques contribuent à la dégradation de l'offre de soins et accentuent la défiance des populations envers le système de santé public.

Recommandations

- Renforcer la culture de l'éthique et de la déontologie au sein des établissements de santé publics ;
- Protéger et valoriser les professionnels intègres afin qu'ils ne soient pas pénalisés pour leur engagement éthique ;
- Intégrer la formation éthique dans les parcours des professionnels de santé et des gestionnaires hospitaliers ;
- Lutter contre les pratiques de détournement de patients et les conflits d'intérêts entre secteurs public et privé ;
- Instaurer des mécanismes internes de redevabilité et de contrôle éthique au niveau des structures sanitaires.

Panel 3 : Corruption et marchés publics au Mali



Thème 1 : Passation des marchés publics des collectivités territoriales au Mali : analyse de l'effectivité du cadre juridique

Aliou Ousmane

Synthèse des échanges

L'intervention de M. Ousmane Aliou a rappelé que la passation d'un marché public constitue un processus complexe, soumis à des exigences juridiques, techniques et financières strictes. Dans un contexte marqué par une forte demande citoyenne de transparence, de redevabilité et de lutte contre la corruption, le respect des procédures de passation devient un impératif de bonne gouvernance locale.

L'analyse présentée s'est volontairement limitée aux dispositions spécifiques applicables aux collectivités territoriales, telles que prévues par l'arrêté interministériel de septembre 2025, qui encadre de manière détaillée les organes compétents et les procédures particulières de passation des marchés publics au niveau local.

Architecture de la passation des marchés publics des collectivités territoriales

L'architecture de la passation des marchés publics repose sur deux piliers fondamentaux : les organes de la passation et les processus de passation.

Pour chaque procédure, une Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres est instituée par décision du

Chef de l'organe exécutif de la collectivité. Sa composition est inclusive et associe autorités locales, services techniques et financiers, ainsi qu'un représentant des populations ou du service bénéficiaire, renforçant ainsi la transparence et la légitimité du processus.

À travers une analyse de type SWOT, l'intervenant a mis en évidence les avancées du cadre juridique existant, tout en soulignant des défis persistants liés à la complexité des textes, à la faiblesse des capacités locales et aux risques de corruption.

Recommandations

- Harmoniser les textes régissant les collectivités territoriales avec ceux relatifs à la passation des marchés publics, afin de réduire les incohérences normatives ;
- Renforcer l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment par les soumissions électroniques, la publication en ligne des résultats et la mise en place de plateformes de suivi des projets ;
- Accroître le rôle de la société civile dans le contrôle citoyen des procédures de passation des marchés publics.



Thème 2 : Manifestations de la corruption dans les marchés publics au Mali

Fily Dabo Sissoko

Synthèse des échanges

Mr., Fily Dabo Sissoko a introduit son intervention par des clarifications conceptuelles essentielles. Il a rappelé qu'un marché public est un contrat écrit conclu à titre onéreux par une autorité contractante afin de répondre à ses besoins en travaux, fournitures ou services.

Dans ce cadre, la corruption dans les marchés publics se manifeste principalement lorsqu'un acheteur public accepte de poser un acte contraire aux principes fondamentaux de la commande publique dans le but d'accorder un avantage illégitime à un soumissionnaire, en contrepartie d'un gain ou de la promesse d'un gain.

Conséquences économiques et institutionnelles de la corruption dans les marchés publics

Plusieurs effets négatifs majeurs de la corruption ont été mis en évidence :

- La fuite des investisseurs et des entreprises performantes, celles-ci étant généralement peu enclines à opérer dans des environnements économiques marqués par des pratiques corruptives ;
- La fuite des compétences (cerveaux), résultant d'un climat institutionnel peu attractif et peu compétitif ;
- La dégradation de la qualité des prestations, les entreprises cherchant à compenser le coût de la corruption par une réduction de la qualité des travaux, fournitures ou services ;
- La création de barrières à l'entrée, excluant les nouveaux acteurs et les PME des marchés publics.

Manifestations concrètes et qualifications juridiques de la corruption

L'intervenant a ensuite détaillé les principales manifestations concrètes de la corruption, telles que définies par le Code pénal et la réglementation des marchés publics :

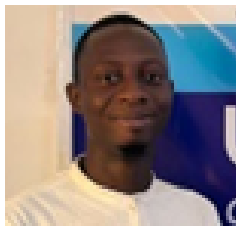
- Le favoritisme, consistant à procurer un avantage injustifié à un candidat en violation des règles de la commande publique ;
- La surfacturation, par laquelle un bien ou un service est facturé à un montant supérieur à son coût réel ;
- La prise illégale d'intérêts, lorsqu'un agent public tire un intérêt personnel direct ou indirect dans une opération dont il assure la gestion ou le contrôle ;
- Le fractionnement des dépenses, procédé illégal visant à contourner les seuils de passation des marchés publics, expressément qualifié de délit.

Ces pratiques portent atteinte à l'intégrité du système de passation et exposent les gestionnaires publics à des sanctions pénales et administratives.

Recommandations

Mr., Fily Dabo Sissoko a fortement insisté sur la généralisation des clauses sociales dans les marchés publics. Selon lui, ces clauses contractuelles permettent d'imposer aux fournisseurs des obligations ayant un impact positif sur le développement socio-économique des collectivités, tout en réduisant les effets pervers de la corruption.

Panel 4 : Jeunesse contre corruption



Thème 1 : Partages d'expérience sur les obstacles à la sensibilisation des OSC jeunes contre la corruption, Communauté de pratique en matière de lutte contre la corruption

Soumaila Doumbia

Synthèse des échanges

Dans sa communication, M. Soumaila Doumbia a insisté sur l'importance de la sensibilisation comme levier essentiel de lutte contre la corruption. Selon lui, toute action de sensibilisation doit impérativement tenir compte du contexte social et du langage utilisé, afin de toucher efficacement les différentes couches de la population. Il a également souligné la nécessité d'utiliser des supports de communication adaptés, accessibles et compréhensibles.

Pour illustrer ses propos, l'intervenant s'est appuyé sur le projet LUCEG¹, qu'il a présenté comme un exemple d'initiative visant à renforcer la compréhension des enjeux liés à la corruption et à la gouvernance. Sa présentation a été rendue dynamique grâce à l'utilisation d'images et de mises en scène illustrant des situations de corruption.

M. Soumaila Doumbia a par ailleurs favorisé une approche interactive, en sollicitant activement la participation de

l'assemblée à travers des questions-réponses. Il a présenté plusieurs cas de corruption dans la vie quotidienne, notamment :

- À l'école,
- À l'hôpital,
- Dans la circulation routière,
- Dans les activités sportives (jeux de football).

Cependant, l'intervention est passée directement à la conclusion sans aborder de manière approfondie les défis internes et externes auxquels lui-même ou son organisation sont confrontés dans la lutte contre la corruption. Les exemples évoqués relevaient principalement de cas d'école ou de situations générales, sans référence à des cas réels vécus ou gérés directement par l'intervenant ou son association dans le cadre de leurs actions sur le terrain.

¹ Le projet LUCEG est un projet d'appui à la lutte contre la corruption pour et par l'égalité des genres au Mali. Il est financé par Affaires mondiales Canada et mis en œuvre au Mali par l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Canada, en partenariat avec plusieurs acteurs dont l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI) et des organisations de la société civile (OSC).



Thème 2 : Partages d'expérience sur les obstacles à la sensibilisation des OSC jeunes contre la corruption

Seydou Bamba

Synthèse des échanges

L'intervenant a insisté sur la nécessité pour les jeunes d'être accompagnés et coachés par leurs aînés, afin de bénéficier de l'expérience et de l'encadrement nécessaires pour mener efficacement des actions de sensibilisation. Seydou Bamba a abordé les principaux obstacles rencontrés par les associations de jeunes dans leurs efforts de sensibilisation à la lutte contre la corruption. Selon lui, l'université constitue un espace stratégique pour intervenir, car c'est là que se forment les futurs leaders du pays.

Il a élargi la définition de la corruption, soulignant qu'elle ne se limite pas aux détournements financiers, mais inclut également la tricherie, le favoritisme et d'autres formes

d'injustice. Il a établi un parallèle avec le vol, qui au Mali est sévèrement sanctionné, pour montrer que certaines pratiques de corruption sont normalisées socialement malgré leur gravité morale. Par ailleurs, l'accompagnement des jeunes par des aînés expérimentés apparaît comme un facteur déterminant pour renforcer la crédibilité, l'efficacité et la durabilité des actions de sensibilisation.

Recommandations

La lutte contre la corruption doit commencer dès l'école fondamentale, avant que les jeunes ne soient absorbés par les préoccupations de la vie universitaire et professionnelle, afin de former une génération consciente et proactive.

Panel 5 : Corruption et société



Thème 1 : Corruption : facteur aggravant des crises sociales et sécuritaires

Dr Lamine Savané

Synthèse des échanges

Dans son intervention, Dr Lamine Savané, enseignant-chercheur à l'Université de Ségou, a analysé la crise sociale et sécuritaire dans la région de Mopti en mettant en lumière le rôle central des inégalités sociales structurelles, renforcées par la corruption, dans la dynamique de violence observée depuis plusieurs années.

Inégalités sociales historiques et frustrations accumulées

L'intervenant a rappelé que la région de Mopti est historiquement marquée par une stratification sociale inégalitaire au sein de la communauté peule, opposant les Jowro, groupes statutaires dominants et détenteurs du pouvoir foncier et politique, aux Rimaybés, groupes statutaires dominés. Cette organisation sociale hiérarchisée, héritée de la période de la Dina et perpétuée dans le temps, a généré des frustrations profondes, notamment autour de l'accès et de la gestion des ressources naturelles.

Malgré l'avènement de la démocratie et de la décentralisa-

tion, les mécanismes de reproduction politique et sociale sont demeurés largement inchangés. Les élites issues des groupes dominants ont conservé un accès privilégié aux ressources politiques, économiques et administratives, contribuant ainsi à la persistance des inégalités.

Corruption, clientélisme et mobilisation violente

Selon l'intervenant, ces frustrations ont constitué un terrain fertile exploité par la Katiba Macina, qui a su mobiliser principalement les jeunes issus des groupes statutaires dominés. Le discours radical porté reposait sur la remise en cause de l'ordre social établi, résumé par le slogan : « La terre appartient à Dieu et personne ne doit payer pour y accéder. »

La corruption, à travers des logiques clientélistes et prédatrices associant élites locales et fonctionnaires, a joué un rôle déterminant dans l'aggravation des inégalités et la perte de légitimité de l'État, perçu comme un acteur partial et prédateur plutôt que comme un arbitre impartial.



Thème 2 : Corruption : Quels impacts sur le genre ?

Me Fanta Coumba Karambé

Synthèse des échanges

Mme Karambé a abordé la question de l'impact différentiel de la corruption sur les hommes et les femmes. Elle a rappelé que la corruption est l'abus de fonction publique à des fins privées et qu'elle n'est pas neutre : ses effets varient selon le genre.

Points clés

1. Différences de vulnérabilité selon le genre

- Les femmes sont moins souvent corrompues que les hommes, notamment en raison de la visibilité accrue et des risques d'arrestation, mais aussi à cause de la fermeté des réseaux masculins et du risque de sextorsion (chantage sexuel) plutôt que de corruption financière classique (PAWEENAWAT², 2018).
- La corruption crée des obstacles supplémentaires pour les femmes dans l'accès aux services publics, qui deviennent souvent coûteux ou difficiles d'accès.

2. Leviers pour réduire l'impact différentiel

- Promouvoir la représentation féminine dans les sphères politiques et publiques.
- Encourager la dénonciation anonyme via des outils numériques.

→ Garantir l'autonomie économique des femmes et leur participation active à la vie publique.

→ Tenir compte des besoins spécifiques des femmes dans l'accès aux services et aux prestations publiques.

3. Facteurs aggravants

→ La corruption affaiblit la confiance de la société envers l'État, ce qui creuse un fossé entre citoyens et institutions.

→ La pression sociale et les pratiques traditionnelles (ex. mariages, baptêmes) peuvent indirectement alimenter des comportements corrompus.

→ La résistance à l'application des mesures de transparence est forte au sein de l'administration, où les fonctionnaires parfois dépassent les politiciens en influence.

4. Mesures proposées pour renforcer la lutte

→ Dépersonnaliser la lutte contre la corruption pour éviter des interventions « à la carte » (ex. recrutements à la CANAM, INPS).

→ Mettre en place des critères de mérite et de patrimonisation dans la fonction publique.

→ Renforcer la transparence comme élément central de la lutte anticorruption.

² Le « Paweenawat » fait référence à un chercheur, S. W. Paweenawat, qui a publié en 2018 un article académique intitulé The Gender-Corruption Nexus in Asia (Le lien entre genre et corruption en Asie). Ce travail est souvent cité lorsqu'on discute des différences de comportements et de vulnérabilités entre hommes et femmes face à la corruption. Ce type de recherche est utilisé pour montrer que la corruption n'est pas neutre et qu'elle a des impacts différenciés selon le genre, ce qui justifie l'intégration d'une perspective de genre dans les politiques anticorruption.



Thème 3 : Contributions citoyennes à la lutte contre la corruption

Baba Dakono

Synthèse des échanges

Il ressort de cette intervention que la corruption demeure un obstacle majeur au développement, à la démocratie et à la justice sociale, tant au niveau national qu'international. Face à des mécanismes institutionnels souvent lents, insuffisants ou défaillants, l'engagement citoyen s'impose comme un pilier central de toute stratégie efficace de lutte contre la corruption.

La surveillance et le contrôle citoyen comme contre-pouvoir

L'intervenant a souligné que l'une des fonctions fondamentales des citoyens et des organisations de la société civile est d'agir comme un contre-pouvoir en surveillant l'action publique et la gestion des ressources. Cette mission s'exerce notamment à travers :

- La réalisation d'audits sociaux et la participation aux budgets participatifs, permettant de confronter les dépenses officielles à la réalité du terrain ;
- Le suivi des marchés publics, notamment par l'analyse des décisions publiées dans les communiqués du Conseil des ministres ;
- L'observation électorale citoyenne, qui contribue à limiter les fraudes, l'achat de votes et d'autres formes de corruption politique ;

- Le rôle essentiel des lanceurs d'alerte, qui dénoncent les pratiques corruptives de l'intérieur, souvent au péril de leur sécurité et de leur carrière.

Action juridique et plaidoyer institutionnel

L'intervenant a insisté sur le fait que les citoyens disposent également de leviers juridiques et politiques pour exiger des comptes. Les organisations de la société civile peuvent engager des contentieux stratégiques, en portant plainte contre des entités publiques ou privées impliquées dans des faits de corruption. Ces actions contribuent à créer une jurisprudence et à contraindre les autorités judiciaires à agir.

Technologies numériques, défis et conditions de succès

Les technologies numériques sont présentées comme des catalyseurs de transparence et de participation citoyenne. Toutefois, leur efficacité dépend de leur accessibilité réelle. La fracture numérique peut exclure les populations rurales, âgées ou défavorisées, limitant ainsi l'impact des outils technologiques.

Enfin, l'intervenant a attiré l'attention sur les défis et risques liés à l'engagement citoyen, notamment la sécurité des acteurs, la fatigue citoyenne face au manque de résultats concrets, et l'absence de relais institutionnels efficaces.

Panel 6 : Corruption et collectivités territoriales



Thème 1 : Gestion budgétaire des collectivités locales : reddition, transparence et performance

Modibo Cissé

Synthèse des échanges

Dans son intervention, Dr Lamine Savané, enseignant-chercheur à l'Université de Ségou, a analysé la crise sociale et sécuritaire dans la région de Mopti en mettant en lumière le rôle central des inégalités sociales structurelles, renforcées par la corruption, dans la dynamique de violence observée depuis plusieurs années.

Inégalités sociales historiques et frustrations accumulées

L'intervenant a rappelé que la région de Mopti est historiquement marquée par une stratification sociale inégalitaire au sein de la communauté peule, opposant les Jowro, groupes statutaires dominants et détenteurs du pouvoir foncier et politique, aux Rimaybés, groupes statutaires dominés. Cette organisation sociale hiérarchisée, héritée de la période de la Dina et perpétuée dans le temps, a généré des frustrations profondes, notamment autour de l'accès et de la gestion des ressources naturelles.

Malgré l'avènement de la démocratie et de la décentralisation, les mécanismes de reproduction politique et sociale

sont demeurés largement inchangés. Les élites issues des groupes dominants ont conservé un accès privilégié aux ressources politiques, économiques et administratives, contribuant ainsi à la persistance des inégalités.

Corruption, clientélisme et mobilisation violente

Selon l'intervenant, ces frustrations ont constitué un terrain fertile exploité par la Katiba Macina, qui a su mobiliser principalement les jeunes issus des groupes statutaires dominés. Le discours radical porté reposait sur la remise en cause de l'ordre social établi, résumé par le slogan : « La terre appartient à Dieu et personne ne doit payer pour y accéder. »

La corruption, à travers des logiques clientélistes et prédatrices associant élites locales et fonctionnaires, a joué un rôle déterminant dans l'aggravation des inégalités et la perte de légitimité de l'État, perçu comme un acteur partial et prédateur plutôt que comme un arbitre impartial.



Thème 2 : Manifestations de la corruption dans les collectivités territoriales

Djibril Bah

Synthèse des échanges

La communication de Dr Djibril Bah met en évidence que la corruption au niveau des collectivités territoriales constitue un phénomène systémique, touchant plusieurs secteurs clés de la gestion locale. S'appuyant sur le Rapport annuel 2023 du Vérificateur général, l'analyse montre que cette corruption affecte l'administration locale, la gestion foncière, les finances publiques, les marchés publics et les ressources humaines.

Cinq formes principales de corruption ont été identifiées : administrative, foncière, liée aux marchés publics, financière et à la gestion des ressources humaines. Elles se traduisent par le favoritisme, l'absence de mise en concurrence, les détournements de fonds, la manipulation des procédures et l'opacité dans les recrutements, révélant un déficit de contrôle interne et une faible application des textes en vigueur.

Impacts sur la gouvernance locale

La corruption fragilise profondément la gouvernance locale. Elle entraîne une perte de confiance des citoyens envers les élus et l'administration, une opacité dans la gestion budgétaire, un affaiblissement de la redevabilité et l'émergence de conflits institutionnels et fonciers. Ces pratiques limitent la capacité des collectivités à planifier et à gérer efficacement les ressources publiques.

Effets sur le développement communautaire

Sur le plan du développement communautaire, la corruption se traduit par une perte de ressources financières, la

dégradation de la qualité des services publics et des retards dans la réalisation des infrastructures sociales de base. Elle contribue également à la baisse de la participation citoyenne, en particulier celle des jeunes, et à l'accentuation des tensions sociales au sein des communautés.

Recommandations

Les discussions ont souligné que, malgré l'existence de cadres juridiques et d'outils de gestion au Mali, la lutte contre la corruption reste peu efficace en raison de la faible application des textes, de l'absence de sanctions dissuasives, du manque de formation continue des agents locaux et de la faible implication citoyenne. Les participants ont insisté sur l'importance de la prévention, de la mise en concurrence dans les marchés publics, de la digitalisation des finances locales et de la vulgarisation des informations budgétaires pour renforcer la reddition des comptes.

Entre autres, il faut :

- Renforcer l'application des textes et des sanctions en cas de manquements dans la gestion administrative, financière et foncière.
- Renforcer les capacités des agents des collectivités territoriales à travers des formations continues en gestion administrative, financière et passation des marchés.
- Impliquer activement les citoyens et la jeunesse dans le suivi budgétaire, la reddition des comptes et le contrôle de l'action publique locale.

Panel 7 : Structures de lutte contre la corruption (entre efficacités et reproches)



Thème 1 : Recouvrement et la gestion des avoirs : opportunités et obstacles

Oumar Traoré

Synthèse des échanges

La communication de Dr Modibo Cissé s'inscrit dans le contexte de la décentralisation au Mali, qui vise à renforcer l'autonomie des collectivités territoriales afin de promouvoir un développement local participatif. Toutefois, cette autonomie reste confrontée à des défis structurels, notamment la faiblesse des capacités administratives, l'insécurité et l'insuffisance des ressources financières.

La gestion budgétaire locale repose sur trois enjeux majeurs : la reddition des comptes, en tant qu'obligation légale, la transparence dans l'accès à l'information financière, et la performance, mesurée par l'optimisation des dépenses publiques et l'amélioration de la qualité des services offerts aux populations.

Défis et limites du système actuel

L'analyse met en évidence plusieurs contraintes persistantes, parmi lesquelles le manque de compétences

techniques, l'insuffisance de formation des agents locaux, la faiblesse des contrôles internes et externes, ainsi que l'opacité dans la gestion financière. Ces limites favorisent les risques de mauvaise gestion et de détournements, tout en réduisant la confiance des citoyens dans l'action publique locale. L'accès limité à l'information financière et l'absence d'outils modernes de gestion constituent également des freins importants à la transparence et à la redevabilité.

Perspectives d'amélioration

Pour renforcer la gouvernance financière locale, l'intervenant a souligné l'importance du renforcement des capacités des agents des collectivités, à travers des formations continues adaptées. La digitalisation de la gestion budgétaire, via des plateformes en ligne et des outils numériques, apparaît comme un levier central pour améliorer la traçabilité et la transparence. Enfin, la participation citoyenne, notamment à travers des cadres de concertation et des fora locaux, est essentielle pour renforcer la reddition des comptes et le contrôle citoyen.

Panel 8 : Corruption et Ressources minières



Thème 1 : La lutte contre la corruption dans le secteur minier : un enjeu crucial pour l'économie

Aboubacar Traoré

Synthèse des échanges

L'intervention de M. Abou Bakar Traoré, ancien ministre et expert en fiscalité, s'est appuyée sur le Code minier de 2023, le droit OHADA, la législation fiscale et douanière ainsi que les conventions d'établissement pour présenter le cadre juridique régissant l'exploitation minière au Mali. Il a rappelé l'obligation de création d'une société de droit local, incluant une participation significative et non diluable de l'État, complétée par une part réservée aux nationaux.

Le dispositif impose également des obligations déclaratives étendues, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur minière (exploration, extraction, transformation et commercialisation), ainsi que des exigences comptables et fiscales strictes, notamment la tenue d'une comptabilité détaillée et l'accès de l'État aux informations financières.

Risques de corruption et défis institutionnels

L'analyse a mis en évidence plusieurs points de vulnérabilité, notamment la sous-capitalisation de certaines sociétés

minières, les difficultés d'évaluation des actifs, du bilan d'ouverture et des conventions de financement. Ces faiblesses favorisent les risques d'optimisation abusive, de fraude fiscale et de perte de revenus pour l'État.

Transparence et retombées économiques

L'intervenant a également abordé la question de la transparence, à travers l'adhésion du Mali à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Si des progrès notables ont été réalisés, notamment la publication régulière des rapports et la conformité aux standards ITIE, des insuffisances persistent dans la remontée de certaines données fiscales, en particulier au niveau local.

Enfin, l'analyse a élargi le débat au-delà des recettes budgétaires, en soulignant l'importance des retombées économiques réelles du secteur minier, notamment son intégration à l'économie nationale, la promotion du contenu local, le développement des fournisseurs nationaux et le renforcement du développement communautaire.



Thème 2 : Redevabilité et transparence dans la gouvernance des ressources extractives

Zeïna Mohamed Ali

Synthèse des échanges

Mme Zeïna Mohamed Ali, Cheffe de projet à AccountabilityLab, a présenté une initiative mise en œuvre en partenariat avec le NED, axée sur le renforcement de la redevabilité dans le secteur extractif. Celle-ci repose sur un programme de formation, mentorat et accompagnement des jeunes, à travers un incubateur de redevabilité ayant permis le développement de projets communautaires concrets en faveur de la transparence dans le secteur minier.

Perspectives et leadership pour la bonne gouvernance

Une seconde phase de l'initiative vise à former une nouvelle génération de leaders engagés, à travers l'organisation d'une conférence TEDx et de conversations citoyennes dans les universités. Ces actions ambitionnent de faire émerger des acteurs capables d'influencer les politiques publiques et de promouvoir des solutions collaboratives à l'échelle nationale et internationale.

Les discussions ont mis en évidence des problématiques persistantes telles que le non-paiement de dividendes et

d'impôts par certaines sociétés minières, traduisant des défis éthiques et de gouvernance. Les échanges ont souligné la nécessité de renforcer le cadre juridique, d'appliquer des sanctions dissuasives, de moderniser les pratiques d'exploitation et de promouvoir l'engagement citoyen, notamment à travers des réseaux et associations de jeunes du secteur minier.

Recommandations

- Renforcer la participation des jeunes et de la société civile dans le suivi du secteur extractif.
- Appliquer des sanctions dissuasives en cas de non-respect des obligations fiscales et sociales.
- Améliorer la transparence et la gouvernance des entreprises minières.
- Soutenir les initiatives citoyennes et les réseaux de jeunes engagés dans la redevabilité.

Panel 9 : Liens entre Corruption et Gestion des finances publiques



Thème 1 : Liens entre corruption et gestion des finances publiques

Oury Koné

Synthèse des échanges

Mme Oury Koné, Inspectrice des finances publiques à la DGB, a analysé les interactions structurelles entre la gestion des finances publiques (GFP) et la corruption, en s'appuyant sur le triangle de la fraude (motivations, opportunités, rationalisation).

Elle a souligné que les motivations de la corruption sont à la fois économiques, sociales et politiques : faibles rémunérations, normes sociales tolérantes, accès limité aux services publics et logiques clientélistes. Les opportunités découlent des failles de la GFP, notamment la complexité ou l'opacité des règles, leur application inégale, la faiblesse des contrôles et les asymétries d'information, particulière-

ment dans les marchés publics, la fiscalité, la trésorerie de l'État et les ressources naturelles.

La rationalisation de la corruption s'installe lorsque l'impunité, la normalisation sociale et l'ineffectivité des sanctions rendent ces pratiques acceptables. Les impacts sont systémiques : surcoûts, pertes de ressources, dégradation des services publics, inégalités accrues et perte de confiance des citoyens et investisseurs.

Enfin, la communication a rappelé que la corruption n'est pas une fatalité, comme l'illustrent plusieurs expériences internationales, et qu'une réforme cohérente peut produire des résultats durables.



Thème 2 : Contribution citoyenne (jeunes) à la conception, à l'exécution et au contrôle de la loi de finances

Hamidou Doumbia

Synthèse des échanges

M. Hamidou Doumbia a mis en lumière la place centrale du citoyen, en particulier des jeunes, dans le processus budgétaire et le contrôle de l'action publique. Il a rappelé que le budget de l'État repose sur les recettes fiscales et les dépenses publiques, à travers lesquelles l'État met en œuvre les politiques publiques et les investissements au service des populations.

L'intervenant a souligné que toute ambition de développement dépend du budget, rendant l'implication citoyenne indispensable, notamment lors de la phase d'orientation budgétaire. À ce stade, les citoyens organisés peuvent influencer les priorités publiques en interpellant les élus et les décideurs afin de faire prendre en compte les besoins locaux.

Il a également insisté sur le rôle des collectivités territoriales, où la loi reconnaît le droit des citoyens de participer aux sessions communales, de consulter les comptes administratifs et de demander des comptes aux autorités locales. Toutefois, ces mécanismes restent encore peu utilisés. Des outils de transparence existent, notamment le budget citoyen et la publicité des débats parlementaires, permettant un meilleur accès à l'information budgétaire.

Enfin, M. Doumbia a rappelé que les citoyens disposent de moyens de contrôle à travers les plans de passation des marchés, les rapports du Vérificateur général et des organes de lutte contre la corruption. Il a conclu par un appel à la responsabilité des jeunes instruits, invités à s'approprier la loi de finances et à diffuser cette connaissance pour renforcer la gouvernance démocratique.

2.

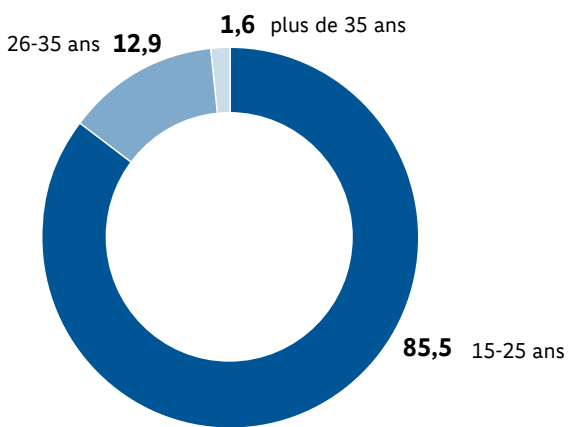
Quelques résultats de l'université d'été 2

Dans le but de mesurer, les résultats escomptés de l'université, un questionnaire a été administré auprès des participants. Au total, ce sont 62 personnes qui ont répondues

aux séries de questions. A l'analyse des résultats de l'évaluation, il se dégage que :

Tranche d'âge des participants

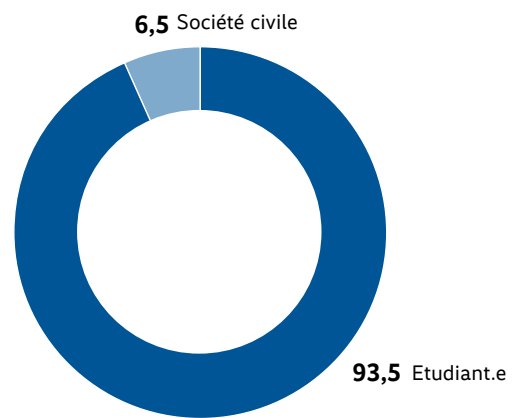
Fig. 1



Source : PROLAC-GFP, 2025

Profil des participants

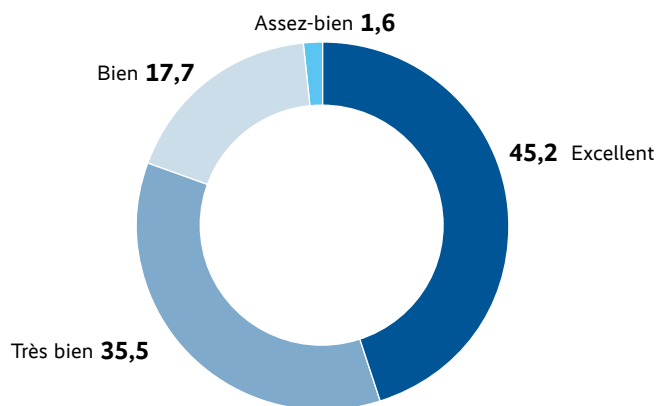
Fig. 2



Source : PROLAC-GFP, 2025

Appréciation des participants de la qualité des exposés

Fig. 3



Source : PROLAC-GFP, 2025

Box 1

Quelques impressions des participants

« Cette Université d'été nous a permis de passer de la simple indignation face à la corruption à une meilleure compréhension des solutions concrètes et des responsabilités citoyennes. »

« La qualité des panels et la maîtrise des thématiques par les intervenants ont renforcé notre confiance dans la pertinence de cette initiative. »

« L'approche inclusive, impliquant jeunes, experts et institutions, donne du sens à la lutte contre la corruption et renforce notre sentiment d'utilité citoyenne. »

3.

Synthèse générale et perspectives

L'ensemble des panels converge vers un constat central : la corruption au Mali est un phénomène systémique, transversal et auto-entretenu, qui affecte simultanément la croissance économique, les finances publiques, les services sociaux, la gouvernance locale, les ressources naturelles, la cohésion sociale et la sécurité.

Les analyses macroéconomiques (Panels 1) montrent que la corruption constitue un frein structurel à la croissance, à l'investissement et à la compétitivité, tandis que les panels sectoriels (santé, marchés publics, collectivités, mines) révèlent ses manifestations concrètes et quotidiennes, qui touchent directement les populations les plus vulnérables.

Les différents panels établissent des liens clairs de causalité :

→ La faiblesse de la gouvernance et des contrôles crée des opportunités de corruption ;

→ La corruption affaiblit la performance des politiques publiques, réduit les ressources disponibles et dégrade les services ;

→ Cette dégradation alimente les inégalités, la défiance citoyenne et les tensions sociales, pouvant aller jusqu'à nourrir des crises sécuritaires (Panel 5) ;

→ En retour, l'impunité et la banalisation sociale de la corruption renforcent sa reproduction.

Toutefois, les échanges montrent également que la corruption n'est pas une fatalité. Des leviers communs émergent de manière récurrente : effectivité des sanctions, transparence, digitalisation, éthique, participation citoyenne et coordination institutionnelle. Leur articulation cohérente constitue le socle d'une réponse durable.

4.

Recommandations fortes et transversales

Passer de l'existence des textes à leur application effective

Tous les panels soulignent que le Mali dispose d'un arsenal juridique et institutionnel relativement fourni. L'enjeu majeur réside désormais dans l'effectivité des sanctions, l'indépendance réelle des organes de contrôle et la fin de l'impunité, condition indispensable pour rompre la rationalisation sociale de la corruption.

Agir simultanément sur les trois dimensions du triangle de la fraude

La lutte anticorruption doit être globale :

- Réduire les motivations (conditions de travail, rémunérations, méritocratie, professionnalisation) ;
- Supprimer les opportunités par la simplification des procédures, la transparence et la digitalisation (finances publiques, marchés, santé, collectivités, mines) ;
- Briser la rationalisation par des sanctions crédibles, la protection des lanceurs d'alerte et une tolérance zéro sociale et institutionnelle.

Renforcer la transparence budgétaire et la traçabilité des ressources publiques

Qu'il s'agisse du budget de l'État, des finances locales, des marchés publics, des recettes minières ou des avoirs recou-

vrés, la traçabilité, la publication proactive des informations et l'accès citoyen aux données doivent devenir la norme.

Faire de la participation citoyenne et de la jeunesse un pilier structurant

Les panels démontrent que l'engagement citoyen — audits sociaux, suivi budgétaire, observation des marchés, dénonciation — constitue un contre-pouvoir indispensable. L'investissement dans la formation, l'accompagnement et la protection des jeunes et des OSC est stratégique pour ancrer la lutte anticorruption dans la durée.

Réhabiliter l'éthique et la responsabilité comme fondements de l'action publique

Les panels sur la santé, la société et les collectivités montrent que la loi seule est insuffisante. La lutte contre la corruption exige une réhabilitation profonde de l'éthique professionnelle, la valorisation des agents intègres et la protection de ceux qui résistent aux pratiques corruptives.

Renforcer la coordination et la synergie entre acteurs

Le faible niveau de coordination entre institutions de contrôle, justice, administration, collectivités et société civile affaiblit l'impact des actions. Une synergie structurée et permanente est nécessaire pour transformer les alertes, audits et dénonciations en résultats concrets.

5.

Conclusion de la synthèse du rapport

Les travaux ont clairement démontré que la corruption au Mali n'est ni sectorielle ni marginale, mais constitue un problème de gouvernance globale, aux effets économiques, sociaux, politiques et sécuritaires profonds. Elle freine la croissance, aggrave les inégalités, dégrade les services publics, alimente la défiance envers l'État et fragilise la cohésion nationale.

Cependant, les panels ont également mis en évidence une convergence forte des solutions : la combinaison d'institutions crédibles, de règles appliquées, de mécanismes modernes de gestion, d'une participation citoyenne active et

d'une éthique réhabilitée peut produire des changements réels et durables.

En définitive, la lutte contre la corruption apparaît non seulement comme une exigence morale et juridique, mais surtout comme une condition préalable à la relance économique, à la paix sociale et au développement durable. Elle ne pourra réussir que par une approche intégrée, coordonnée et inclusive, faisant de la transparence, de la redevabilité et de la participation citoyenne les piliers d'un nouveau contrat de gouvernance entre l'État et les citoyens.

6. Engagements des participants à l'université d'été 2025

Les travaux des experts ont permis aux participants l'élaboration et l'adoption d'un manifeste d'engagements des jeunes pour la lutte contre la corruption au Mali.

Box 2

Déclaration de Bamako

Nous, filles et fils du Mali, réunis en ce jour à Bamako, à l'occasion de la deuxième édition de l'Université d'été de la FES et ses partenaires.

Conscients du poids de l'Histoire, et déterminés à défendre la dignité de notre Nation, proclamons devant notre conscience et devant Dieu que :

→ La corruption est une trahison.

→ Une trahison envers la République.

→ Une trahison envers la jeunesse.

→ Une trahison envers les générations à venir.

Nous nous engageons à la combattre de toute notre force. Tous pour un Mali sans corruption !!!

Box 3

Déclaration de Ségou 1

Après avoir participé à l'université d'été du 08 au 11 décembre 2025 à l'Université de Ségou. Nous nous engageons désormais :

→ À suivre activement l'élaboration tant qu'à l'exécution du PDESC (Programme de Développement Economique, Social et culturel) de nos communes ;

→ À participer aux séances de restitutions publiques au niveau communal ;

→ À être des jeunes aux mœurs de référence dans la lutte contre la corruption dans nos sociétés ;

→ À être des ambassadeurs anti-corruption ;

→ À lutter contre la corruption pour garantir un avenir dynamique et harmonieux pour notre chère patrie le Mali.

Box 4

Déclaration de Ségou 2

Nous les participants de la salle 2 de Ségou, nous nous réjouissons d'avoir participé à l'université d'été du PROLAC - GFP, du 08 au 11 décembre 2025. En conséquence, nous nous engageons désormais à :

→ Lutter contre la corruption dans toutes ses formes ;

→ Promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence dans nos communautés ;

→ Être des modèles dans le changement de comportement au sein de la société ;

→ Refuser de donner ou recevoir un pot-de-vin pour un service ;

→ Inciter la population à dénoncer la corruption auprès des organismes compétents.

7.

Cérémonie de clôture

La clôture de la rencontre a été marquée par l'intervention du Pr. Iba N'diaye (Secrétaire au développement du Centre d'Etudes et de Réflexion au Mali - CERM). Dans ses propos, il a indiqué que les interventions des experts et les discussions ont fait émerger beaucoup de lignes directrices qui pourront contribuer dans la lutte contre la corruption. Selon lui, tout le spectre a été couvert avec des réflexions approfondies. Ainsi, il a orienté son discours vers deux (2) interrogations permettant aux participants de continuer les réflexions.

Qui parmi vous jure qui ne fera plus de corruption ? - A cette question, il n'a pas à dire que nous pouvons passer énormément de temps à parler et à cogiter. Mais tant que chacun ne s'arme pas avec l'éthique. Il n'y aura pas de changement.

Qui va effectivement payer sa Taxe de Développement Régionale et Locale (TDRL) ? - A ce niveau, il a rappelé aux

jeunes l'importance de la TDRL et la nécessité de payer. Il a continué en soulignant que tout bon citoyen doit payer cette taxe.

Pour terminer, il a sollicité les participants à chercher et lire les textes en ses termes "pour qu'une société progresse, il faut que l'élite s'assume et s'engage". Ainsi, il a recommandé aux participants de lire le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat et le Programme National d'Éducation à la Citoyenneté.

Enfin, M. Gaoussou Dagnoko, Coordinateur de projet à la FES, a adressé ses remerciements à l'Union européenne, aux panélistes pour leurs contributions à l'ensemble des partenaires pour la réussite de cette deuxième édition de l'université d'été. Il a également adressé ses remerciements à tous les participants et a déclaré clos les travaux de l'université d'été, dans l'espoir d'une prochaine collaboration avec l'ensemble des parties prenantes.

8. L'université d'été 2 en images



Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet sur : ➔ [fes.de](https://www.fes.de)